

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°30 - publié le 18 mars 2026



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

PROCÈS-VERBAL N° 19

REUNION DU 17/03/2026

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : Bruno Courthial , Marie Noelle FLANDIN ,

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER n° 54

Match n°54500032, US Montmeyran 1 / Et.S. Malissardoise 2, U15 D4 poule B du 01/02/2026

Réserve d'avant match posée par le dirigeant responsable du club de l'US Montmeyran 1 portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club Et.S. Malissardoise 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de Et.S. Malissardoise 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match par courrier électronique le 01/02/2026 pour la dire recevable.

Considérant que la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe de ET.S. Malissardoise 1 l'opposant à l'équipe de Alixan FC 1, U15 brassage du 14/12/2025, il ressort que 7 joueurs ont participé à la rencontre de référence :

- MATHIAS Théodore licence n° 960326800
- BOUTROS Jolicence n° 9604220606
- PHILIBERT Clément licence n° 9603569457
- ISEMANN Ylan licence n° 9602665057
- ARNAUD Noah licence 2548502573
- AIT ZAI Kaci licence n°9602772868
- GRIFFON Tom licence n° 9602516661

En conséquence la commission des règlements donne match perdu par pénalité pour l'équipe ET.S. Malissardoise 2 pour en reporter le gain à l'équipe de l'US Montmeyran.

En application des articles 16 des Règlements du District

US Montmeyran 1 : **3 points, 3 buts**

Et. S. Malissardoise 2: **- (moins) 1 point , 0 but**

Le compte du club de ET. S. Malissardoise sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

Le Président du club
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Bruno Courthial



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion électronique du 16 / 03 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

| Catégories | Horaire Légal | Plages Autorisées |
|------------|----------------|----------------------|
| U7 | Samedi 10h00 | Samedi 09h30-11h00 |
| U9 | Samedi 13h30 | Samedi 12h30-15h00 |
| U11 | Samedi 10h00 | Samedi 09h30-11h00 |
| U13 | Samedi 13h30 | Samedi 12h30-15h00 |
| U15 | Dimanche 10h00 | Dimanche 09h30-11h30 |
| U17 | Samedi 15h00 | Samedi 14h00-16h00 |
| U20 | Samedi 15h00 | Samedi 14h00-16h00 |

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.





Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence : PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :





DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

UTILISATION FAL U7 U9 U11

Consulter l'article en ligne pour la transmission des documents FAL :

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/le-foot-danimation-sur-fal/>

Cette procédure remplace l'envoi du document par mail.

A NOTER :

Des instabilités ponctuelles du serveur de la FFF peuvent parfois perturber les affichages des plateaux sur le site du District.

Les clubs pourront toujours se référer à FOOTCLUBS pour consulter les rendez-vous du week-end.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modification. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Mars 2026 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Mars 2026 à 13h30.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Consulter l'application le mardi soir, pour prendre en compte les éventuelles modifications, retrait ou ajout d'équipes).

Nous rappelons que les éventuelles modifications doivent être validées par l'ensemble des clubs participants aux plateaux.

Prochains Plateaux : Samedi 21 mars 2026 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13:

Finale départementale PITCH U13, le 28 mars à TOURNON.

Finale régionale LAURA Foot, le 2 MAI à FEURS (42).

Coupe Koesio Charles André :

Le tirage au sort des ¼ et ½ Finales a été effectué le 12 mars 2026.

1/4 de finales sous forme de plateau à 4 sont programmées le 28/03/2026.

1/2 de finales sous forme de match sec sont programmées le 16/05/2026.

Finale le 13/06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

2^{ème} Phase D1 à D6 :

Merci de surveiller votre boîte mail ainsi que les rencontres sur Footclubs pour prendre connaissance des nouvelles dates de rencontre.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN :

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.





Coupe Gilbert PESTRE :

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

U15D5 :

Poule A

Ent ASD FCCBG USP 3– Ent VALLIS DOLON 2 est reportée au 22/03/2026.

FORFAIT GENERAL : FC RAMBERTOIS 2.

Poule B

ALIXAN FC– Ent HERMITAGE CHATO 2 est reportée au 22/03/2026.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

U17 D3 :

Poule C - Rencontre du 28/02/26:

US DROME PROVENCE – ES CHOMERAC est reportée au 14/03/26.

U17D4 :

Poule A – Rencontre du 14/03/26 :

Ent ASD FCCBG USP 2 – US VAL D'AY 2 est reportée au 18/04/26.

Poule B

FORFAIT GENERAL : FC PEAGEOIS.

Poule C :

FORFAIT GENERAL : JS LIVRON 2.





U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE :

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

U20D1 :

FORFAIT GENERAL : Ent SARRAS SP. Le forfait s'applique également à la Coupe Georges Etienne.

U20D2 :

Poule A :

FORFAIT GENERAL : AS VALENSOLLES (U20D2 Poule A)

Poule B :

FORFAIT GENERAL : FC DU CHATELET (3 forfaits journées)

A compter de la journée du 21/03/2026, Suivi des classements U20D2.

Vous trouverez ci-dessous le tableau à jour du suivi des buts, à prendre en compte pour ce niveau :





| U20D2A | 1ere Phase | | 2é Phase | | Total | | |
|--------------------|------------|----|----------|----|-------|----|------|
| | BP | BC | BP | BC | BP | BC | Diff |
| BEAUMONTELEGER | 35 | 25 | 0 | 0 | 35 | 25 | 10 |
| CENTRE ARDECHE | 50 | 12 | 0 | 0 | 50 | 12 | 38 |
| CORNAS | 23 | 28 | 0 | 0 | 23 | 28 | -5 |
| EYRIEUX | 24 | 33 | 0 | 0 | 24 | 33 | -9 |
| PTES HTES CEVENNES | 21 | 28 | 0 | 0 | 21 | 28 | -7 |
| VALLEE JABRON | 36 | 23 | 0 | 0 | 36 | 23 | 13 |
| VALLON | 12 | 42 | 0 | 0 | 12 | 42 | -30 |

| U20D2B | 1ere Phase | | 2é Phase | | Total | | |
|----------------------|------------|----|----------|----|-------|----|------|
| | BP | BC | BP | BC | BP | BC | Diff |
| ANNONAY FC | 49 | 28 | 0 | 0 | 49 | 28 | 21 |
| AS ST MARCEL VAL | 28 | 45 | 0 | 0 | 28 | 45 | -17 |
| ES NORD DROME | 24 | 50 | 0 | 0 | 24 | 50 | -26 |
| ESV 26 | 29 | 49 | 0 | 0 | 29 | 49 | -20 |
| FC B G L E S VALENCE | 30 | 9 | 0 | 0 | 30 | 9 | 21 |
| FC CHATELET FG | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| JS ST PAUL ROMANS | 26 | 32 | 0 | 0 | 26 | 32 | -6 |
| US VAL D'AY | 40 | 13 | 0 | 0 | 40 | 13 | 27 |



COMMISSION DES ARBITRES PROCÈS-VERBAL N° 30

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 21/03/2026 & 22/03/2026

Pour tout problème lié à l'arbitrage, la Commission d'Arbitrage vous informe que à compter du samedi matin, une seule personne de permanence est à contacter :

- **MARLHIN Alexandre**
06 19 30 88 17

Consigne importante :

Merci de contacter uniquement la personne de permanence et non votre désignateur.

TEST LECTURE DU PV ASSISTANT DISTRICT ET LIGUE

Comme annoncé lors des assemblées générales de début d'année, un test de la lecture du PV aura lieu ce **mercredi 18 mars 2026**.

Nous demandons donc à l'ensemble des arbitres **assistant district et ligue** de se déclarer **indisponibles** à la date indiquée ci-dessous, en sélectionnant le motif « **convenance personnelle** ».

- **ASSISTANT DISTRICT ET LIGUE : 20/04/2026**

Cette indisponibilité doit impérativement être enregistrée avant le samedi 21 mars 2026 à 14h00, dernier délai.

ASSEMBLEE GENERALE 2026

Comme annoncé lors des différents recyclages, l'Assemblée Générale 2026 change de formule. Les dates suivantes sont à **retenir impérativement** selon votre catégorie.

Arbitres Adultes (D1, D2, D3, D4, Assistants)
Samedi 5 septembre 2026 – de 8h à 17h

Jeunes Arbitres (JAD 1, 2 et 3)
Samedi 12 septembre 2026 – de 8h à 13h

Organisation et règles

- Il ne sera plus possible de changer de date, sauf dans les cas exceptionnels suivants : voyage prévu de longue date, mariage, événement familial important ou contrainte professionnelle.





- Pour demander un changement de date, il faudra **envoyer impérativement un mail** à la boîte officielle Arbitres **avant le 31 mai 2026** et joindre un justificatif.

Après le 31 mai 2026, aucun changement ne sera accepté, même avec justificatif.

Assiduité – Sanctions

- **Absence à l'Assemblée Générale : –20 points** sur la note d'assiduité.
- **Changement de date hors délai ou sans justificatif : –10 points.**

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Dates des 3 dernières journées de championnat 2025-2026

Arbitres Adultes :

- 9–10 mai 2026
- 24 mai 2026
- 31 mai 2026

Arbitres Jeunes / Féminines :

- 2–3 mai 2026
- 9–10 mai 2026
- 31 mai 2026

Rappels sur les obligations d'arbitrage :

Arbitres Adultes

- 18 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Jeunes & Féminines

- 15 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Adultes Stagiaires

- 9 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Jeunes Stagiaires

- 7 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**



Important

Selon la session de formation (août, octobre, décembre, février), le nombre de week-ends obligatoires peut **légèrement diminuer**.

Contact – Commission du Statut de l'Arbitrage

statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr

FINALE COUPE U13 PITCH

Voici les arbitres sélectionnés pour les finales U13 Pitch qui auront lieu le samedi 28 mars 2026 à Tournon sur Rhône – le rendez-vous est fixé à 10h à côté de la tribune du terrain honneur (herbe).

| | |
|------------------|-----------------------|
| VIVIER Julie | MOIRABOU Jayhad |
| ARSAC Mathias | PERRETTE Lorenzo |
| REY Raphaël | NOUGIER Théo |
| BOUABID Selma | TASTEVIN Mathis |
| VALENTIN Eloise | ROBERT Arthur |
| BERGONZI Mathéo | BRAYARD MADANI Mattéo |
| BOBICHON Eloi | SEBBOUH Anys |
| KRAMMALA Yassine | LANCERON Léo |

Merci de prévoir un tee shirt d'échauffement noir (UNAF ou autre), ainsi que vos maillots d'arbitres (sauf noir).

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La **Commission d'Arbitrage** vous informe que, **pour tout contact**, qu'il concerne **les arbitres ou les clubs**, une seule adresse mail est à utiliser :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COORDONNEES ARBITRES

La **Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA)** rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais**.

Cette information doit être transmise **exclusivement par courriel** à l'adresse officielle suivante :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous remercions par avance pour **vos diligence et votre coopération**, indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental.





CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2025/2026

| Dates | Intitulé | Lieu | Horaires |
|--------------------|--------------------------------------|---------------------------|---------------|
| AVRIL | | | |
| Vendredi 24 | Rattrapage théorique | Guilherand Granges (DDAF) | 18:00 – 18:45 |
| Vendredi 24 | FIA (Séance 8 – Adultes) | Guilherand Granges (DDAF) | 19:00 – 23:00 |
| MAI | | | |
| Vendredi 22 | FIA (Séance 8 – Jeunes) | Guilherand Granges (DDAF) | 19:00 – 23:00 |
| JUIN | | | |
| Jeudi 18 | Réunion classement jeunes et adultes | Guilherand Granges (DDAF) | 18:00 – 23:00 |

Merci d'en prendre note.

RATTRAPAGE THÉORIQUE TOUTES CATÉGORIES

Les arbitres absents au recyclage et au rattrapage, sont convoqués le Vendredi 24 Avril à 18h, pour venir réaliser le questionnaire théorique au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Liste des arbitres convoqués :

| | | |
|----------------|--------------------------|--------------------|
| AHAMADI Danezi | CHMALI Anis | MERMER Ismail |
| AMEUR Zouhaier | DA SILVA Patrice | MZOUGHJI Malek |
| AMROUNE Samir | DOUDOUX Vincent | NAJIM Youness |
| BADAD Amine | DUCOL Clément | NOUTAI ZINSOU |
| BAHRI Bouabid | EL METTALSSI Hameza | POLATOGLU Talip |
| BARD Victor | GELIBERT Jean-Christophe | PRUVOST Yoan |
| BEJAOUI Farah | GHARIBIAN Stéphane | QOTAIBAH Oussama |
| BELCAID Akrame | GHEBBARI Nourredine | RIDA Mohamed |
| BELKACEM Iliès | GRADEK Noah | ROUBI Frédéric |
| BOURAYA Yanis | HAMMADI Amine | SAADNIA Ouassim |
| BOUSHABA Amir | HARDI Othmane | SAGE Arthur |
| BRET Vincent | LEFORESTIER Engy | VERRECCHIA Laurent |
| CAGGIU Mattéo | MAILLARD Nicolas | YOUSOUF Abou |
| CAUL Nathan | MEDJAHEDINE Mohamed | |
| CHAMBON Maël | | |



COURRIERS DES ARBITRES

Réception de certificats médicaux

- **GELIBERT Jean Christophe** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **CHAABI Yanis** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **PINTO Patrick** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **LAURENT Hugo** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **TALIERCIO Lucas** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **VENANCIO Kyllian** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)

Courriels lus et notés

- **VENANCIO Kyllian**
- **EL METTALSSI Hameza**
- **BILION Philippe**
- **AYDIN Munzur**

COURRIERS DES CLUBS

Courriel lu et noté :

- **FC SAUZET**

SECTION LOIS DU JEU

Aucune réception

Président CDA
Nicolas BRUNEL

